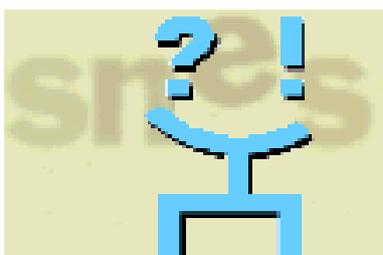


<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article3783>



Vous avez dit CEZAM ?

- SNES académique de Dijon - Informations professionnelles - Action sociale -



Date de mise en ligne : dimanche 30 janvier 2011

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

La Section Régionale Interministérielle d'Action Sociale (SRIAS) de Bourgogne vous permet, en tant que personnels de l'Etat en Bourgogne, d'accéder à la carte CEZAM, laquelle vous procure, à vous et à votre famille, des réductions sur de multiples activités ou services autour des loisirs, du sport et de la culture en Bourgogne, en France et même à l'étranger.

Pour la Bourgogne, la carte CEZAM est distribuée par l'ACEB 71, qui est une association de services aux comités d'entreprise, à laquelle la SRIAS a adhéré : voir <http://www.aceb71.fr>.

La carte est valable jusqu'au 31 décembre de l'année d'achat, et ouvre à son titulaire, chez tous les partenaires, et sans limites, des réductions pouvant aller de quelques euros (entrées de festivals, théâtres, musées, formations artistiques, culturelles, gastronomiques etc ;) à plusieurs dizaines, voire davantage (locations de vacances, voyages et séjours, hôtels, remontées mécaniques, location de matériel de ski etc) : voir la liste exhaustive sur les guides "Bourgogne" et "Edition nationale" disponibles à :

http://www.aceb71.fr/default_titulaire.asp?

La carte Cezam est individuelle, mais l'adhésion se fait par famille : le premier membre de la famille paie 12 euros pour le pack CEZAM, qui comprend sa carte de réduction personnelle, les guides des partenaires (national et régional), l'abonnement aux bulletins CEZAM de Bourgogne, et des assurances pour les activités proposées. Les cartes personnelles des autres membres de la famille coûtent 3,50 euros.

Pour s'inscrire et obtenir les cartes, télécharger le bulletin sur le site de la SRIAS Bourgogne :

<http://www.bourgogne.pref.gouv.fr/prefecture-de-bourgogne/srias/les-actions/33223>

ou le demander à :

Préfecture de la région Bourgogne

SRIAS

53 rue de la Préfecture

21041 DIJON CEDEX

Courriel : SRIAS@bourgogne.pref.gouv.fr

Tél Secrétariat : 03.80.44.67.56

Vous avez dit CEZAM ?

Si vous hésitez encore, un peu de calcul amusant :

Le coût de la carte CEZAM pour une famille de 4 personnes s'élevant à 22,5€ pour l'année (1 kit CEZAM à 12 € + 3 cartes à 3,5 €), en combien de temps sera-t-elle amortie, sachant qu'elle procure – entre autres - des réductions de :

- 6€ par entrée aux spectacles de l'Espace des Arts à Chalon/S, ou 7€ au théâtre de Mâcon, ou 5€ au Théâtre Dijon Bourgogne, ou 2€ à l'Arc au Creusot etc ;
- 1,5€ par entrée aux grottes d'Azé, ou au musée de Bibracte, ou au musée de Solutré, ou 2€ au château de Brancion etc.
- 2,9€ par entrée au parc des Combes au Creusot, ou 1€ au Touroparc de Romanèche-Thorins etc. ;
- 25€ sur 10 cours individuels de guitare à Chalon/S, 5% sur les livres à la mandragore à Chalon ou au Cadran lunaire à Mâcon, 5% sur le CD et DVD chez Harmonia Mundi à Chalon etc.
- 12,5€ par forfait de ski d'une journée à Courchevel, ou 11€ à Méribel-Mottaret ;
- 5% sur un stage UCPA, jusqu'à 25% sur un séjour dans un Center Parc, jusqu'à 20% sur une location de véhicule chez Hertz, 7% sur le catalogue Marmara etc.

Plusieurs centaines de partenaires en Bourgogne, plusieurs milliers en France offrent des réductions...